

Tableau 22
Le tétrachloréthane

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- Névrite ou polynévrite.	30 jours	Préparation, emploi, manipulation du tétrachloréthane ou des produits en renfermant, notamment : - Utilisation comme matière première dans l'industrie chimique, en particulier pour la fabrication du trichloréthylène, - Emploi comme dissolvant, en particulier de l'acétate de cellulose.
- Ictère par hépatite, initialement apyrétique		
- Hépatonéphrite initialement apyrétique, ictérigène ou non.		
- Dermatite de contact allergique récidivante après une nouvelle exposition ou confirmée par un test épicutané positif au produit manipulé.		
- Accidents nerveux aigus en dehors des cas considérés comme accidents du travail.	3 jours	